

CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu de la séance du 23 septembre 2022

↳ Ordre du jour

4 points importants à retenir pour ce conseil :

- ✓ **L'élection de W. Seemuller adjoint spécial de Port-Cros par 33 voix (dont celles de HTN).** Nous sommes certains que William avec sa personnalité sereine et intègre permettra à l'île de retrouver la voie d'un développement équilibré loin des polémiques et des incidents à répétition dont son prédécesseur était coutumier.
- ✓ **Pierre Laurent, notre ex colistier, a donc tiré un trait sur ses engagements** pour un développement à taille humaine et équilibré de Hyères (Tout Naturellement) et rejoint maintenant les rangs du roi du béton sur Hyères au sein du conseil municipal, les électeurs apprécieront...
- ✓ **HTV nous constatons comme nombre de Hyérois une gestion calamiteuse du club financé au ¾ par des subventions publiques.** Depuis de nombreuses années les collectivités auraient dû exercer un contrôle de légalité effectif, cela n'a hélas pas été le cas.
- ✓ Nous avons voté POUR tous les points de l'ordre du jour qui n'appelaient pas de notre part d'oppositions particulières. Voici une synthèse de nos interventions

▶ Intervention d'Eric Martin concernant la rénovation du gymnase des Rougières (1.9M€) A Hyères, on rénove CHER au lieu d'entretenir l'existant

M. MARTIN : Si je comprends bien, il s'agit de la rénovation totale du gymnase des Rougières. Nous voterons évidemment pour ce point de l'ordre du jour. Nous formulons quand même une observation. Nous trouvons qu'à Hyères nous rénovons cher au lieu d'entretenir correctement les infrastructures. Le coût n'est pas le seul souci puisque l'on prive également durablement les usagers de cette installation, ce que nous regrettons.

M. LE MAIRE : L'entretien, vous savez, c'est une longue procédure qui dure des années. Vous avez raison, cela fait sans doute longtemps que c'est mal entretenu.

M. MARTIN : Ce n'est pas une fatalité, cela résulte de vos choix politiques, qui sont de comprimer au maximum les frais de fonctionnement. Vous le savez, vous êtes économiste. Ce n'est pas étonnant qu'ensuite les services disent eux-mêmes être « en mode survie » en ce qui concerne l'entretien de la ville. Merci.

M. LE MAIRE : Nous ferons passer aux services votre appréciation sur leur situation. Ils approuveront la critique que vous avez ainsi formulée. Je mets aux voix.

Intervention d'Eric Martin concernant

▶ Intervention de JD Marion concernant la taxe d'habitation des résidences secondaires, soit mais pas plus !

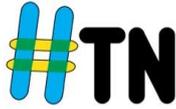
M. MARION : Je n'aurai pas une intervention dogmatique mais pragmatique. Je comprends cette augmentation. Nous voterons pour cette mesure de précaution car il faut bien trouver des recettes et que l'avenir s'annonce compliqué. Cela fait malgré tout une hausse de 50%. J'ai constaté sur un outil proposé par *Le Figaro* que sur les communes de même strate – car vous avez comparé avec des communes qui ne sont pas de même strate que nous – nous sommes 51^{ème} sur 65, sans l'augmentation que nous allons voter aujourd'hui. Nous accompagnons donc cet effort, mais à mon sens il ne faudra pas pousser cette hausse plus loin. Par exemple la Commune de Fréjus, de même strate et très proche, a beaucoup plus de résidences secondaires que nous, presque le double, est bien mieux classée que nous. L'effort fiscal sur les résidences secondaires est bien moins important que le nôtre.

HTN HYERES TOUT NATURELLEMENT

Hôtel de ville
12, Avenue Joseph Clotis
BP 709 - 83412 HYERES CEDEX

Conseillers Municipaux :

Karine Tropini – Eric Martin – Martine Agosta – Jean-David Marion – Geneviève Burki



#YÈRES Tout Naturellement

Hôtel de ville
12, Avenue Joseph Clotis
BP 709 - 83412 HYERES CEDEX



Conseillers Municipaux

- Intervention de G. Burki et JD Marion concernant le manque de places de stationnement pendant les travaux de Gambetta aggravé par le stationnement des engins BTP sur le parking Versin, **les employés et travailleurs pas prioritaires pour le Maire !**

Mme BURKI : Je vais dans le sens du manque de stationnement. Ne pourrait-on pas rendre également gratuit le parking souterrain du Forum, par exemple ? Il n'est gratuit que le samedi.

M. LE MAIRE : Il fait partie de la convention avec Indigo, c'est donc compliqué.

Mme BURKI : Donc nous sommes dans l'impasse.

M. MARION : Pourquoi n'a-t-on pas autorisé le dépôt sur la place Vicomtesse de Noailles afin de libérer la place Versin ? Les boulistes sont moins précieux que les travailleurs et les employés de la Commune. Qu'est-ce qui a présidé ce choix de l'espace ? Je suis fan de boules, mais je ne comprends pas ce choix.

M. LE MAIRE : Je ne souscris pas au choix de la fermeture de la place. Il y aura des difficultés, je les assume complètement. Nous pouvons réfléchir à des améliorations de moyens de transports. Pour le reste, la grandeur de l'action publique est d'accepter des difficultés pour obtenir des résultats positifs de long terme. Ces travaux me paraissent une priorité absolue pour la ville de Hyères. Je mets aux voix.

- Intervention de Eric Martin concernant la révision du PLU pour faciliter la transition énergétique, **pour le maire c'est NON !**

M. MARTIN : Monsieur le Maire, je ne doute pas de votre volonté d'améliorer le rendement énergétique des bâtiments communaux.

A plusieurs reprises, vous vous êtes insurgé contre des réglementations tatillonnes de votre propre vocabulaire, qui empêchent par exemple la pose de photovoltaïques. Vous aviez raison, et cela ne concerne pas que les bâtiments communaux. Aujourd'hui, si vous voulez construire un abri de voiture moderne avec des panneaux photovoltaïques pour recharger votre voiture électrique, ce n'est pas possible à Hyères, ou très difficile, puisque ce que l'on appelle un « carport » compte dans l'emprise au sol. Les règles d'urbanisme l'empêchent donc. Si les panneaux photovoltaïques sont posés sur les toits, ils doivent l'être au nord. A part à La Madraque, où le sud n'est pas face à la mer. Effectivement, de la mer on ne doit pas les voir.

Donc à moins de les encastrer, ce que personne ne fait à cause des risques d'infiltrations d'eau, il est impossible à Hyères de mettre un certain nombre de panneaux photovoltaïques, ce qui bloque beaucoup de bonnes volontés en matière de transition énergétique. Sur ce point consensuel, ne serait-il pas désormais temps de passer en révision le PLU ?

- Question d'actualité : **l'agression Rue Brest**. Martine Agosta est revenue sur cette terrible agression survenue 20/09. Les Hyérois qui ont contacté HTN disent se sentir en insécurité dans le centre-ville et c'est à travers cette question que nous avons demandé au Maire des chiffres réguliers sur la sécurité pour avoir une idée de l'évolution de cette donnée importante en matière de qualité de vie. Pour le maire, C'est un acte imprévisible d'un fou et la délinquance n'est pas en hausse.

Mme AGOSTA : Je voulais juste dire un mot car j'ai assisté à l'agression qui s'est produite mardi et a été absolument choquante, horrible et épouvantable. Mon bureau donne directement sur la rue de Brest. Nous avons entendu des cris. Cette dame était en train de se faire égorger, réellement.

Quand on s'est précipités à la fenêtre, nous avons vu une femme pleine de sang par terre. Heureusement, des ASVP et des riverains, les deux personnes qui tiennent le barber dans la rue, ont eu le courage de venir attraper l'agresseur. Cela nous a extrêmement choqués. Cela s'est produit pendant le marché. La rue est normalement tranquille. C'est la raison pour laquelle je vous ai posé cette question. Je voudrais vous dire l'émotion de toutes les personnes présentes et ayant assisté à l'agression. Nous vous demandons également des nouvelles de cette dame car nous avons eu très peur pour elle.

HTN HYERES TOUT NATURELLEMENT

Hôtel de ville
12, Avenue Joseph Clotis
BP 709 - 83412 HYERES CEDEX

Conseillers Municipaux :

Karine Tropini – Eric Martin – Martine Agosta – Jean-David Marion – Geneviève Burki